

Pour diffusion immédiate

## **LES DÉPUTÉS AJOURNENT LA CHAMBRE DES COMMUNES SANS FAIRE DES CORRECTIFS SIMPLES AU RÉGIME CANADIEN D'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS**

### ***Toujours pas de médicaments abordables du Canada pour les pays en développement***

**TORONTO, 21 juin 2007** — Les députés ont raté une occasion de rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments et de fournir des médicaments abordables aux gens de pays en développement qui en ont désespérément besoin, a signalé aujourd'hui le Réseau juridique canadien VIH/sida.

« Nous avons présenté au Parlement un mémoire détaillé sur les correctifs à apporter au Régime. Mais plutôt que d'adopter ces amendements bien faciles, pour simplifier la loi et la rendre utile, les députés ont quitté Ottawa tôt, pour entamer la tournée des barbecues », a affirmé Richard Elliott, directeur adjoint du Réseau juridique.

Un examen fédéral du Régime (initialement adopté en mai 2004 sous le nom d'*Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*) avait été annoncé en août 2006, mais il ne s'est amorcé qu'après plus de trois mois. L'examen n'a pas été complété avant l'ajournement du Parlement pour l'été. En avril 2007, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes a tenu une audience de trois jours, en vue de réaliser son propre examen.

« Il y a plus de trois ans que le Régime a été adopté. Depuis, aucun comprimé n'a été exporté du Canada – non pas en raison d'un manque d'offre ou de demande, mais à cause de l'inaction politique », souligne M. Elliott. « Nous avons besoin d'une loi simplifiée qui fonctionne – mais nous ne l'obtiendrons pas si les députés vont faire griller des hamburgers dans les fêtes locales au lieu de travailler aux amendements nécessaires. »

Dans sa forme actuelle, le Régime est plein d'obstacles bureaucratiques qui en découragent le recours par toutes les parties intéressées – des pays en développement qui voudraient acheter des médicaments génériques abordables,

jusqu'aux fabricants pharmaceutiques canadiens qui en vendraient, en passant par les organismes humanitaires qui les fourniraient aux patients.

Par le biais de lettres et de mémoires, le Réseau juridique a maintes fois exhorté les ministres du Cabinet et les députés à répondre rapidement et efficacement au problème, en leur recommandant des mesures spécifiques à adopter.

Le plus récent mémoire, présenté dans le cadre d'un témoignage du Réseau juridique devant le Comité de l'industrie de la Chambre des communes, comprenait 13 recommandations, dont la principale visait à autoriser *toute* société pharmaceutique à produire des versions génériques de *tout* médicament breveté au Canada, pour exportation dans *tout* pays en développement admissible en vertu de la loi.

Le texte complet de ce mémoire, intitulé *Rectifier le Régime*, est accessible via [www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca).

### **Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida**

Le Réseau juridique canadien VIH/sida ([www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques, éthiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

*Available in English*

Leon Mar  
Directeur des communications  
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 228)  
Courriel : [lm@aidslaw.ca](mailto:lm@aidslaw.ca)  
Site Internet : [www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)